



Les CESC: textes fondateurs

publié le 04/05/2010 - mis à jour le 02/12/2013

Descriptif :

Les comités d'action à la santé et à la citoyenneté

Sommaire :

- Les textes officiels
- Missions
- Composition
- Partenaires

● Les textes officiels

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) s'inscrit dans le pilotage de chaque établissement scolaire du second degré, conformément aux dispositions des articles [R 421-46](#) et [421-47](#) du [Code l'éducation](#). Il est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence, intégré au projet d'établissement. Le CESC organise le partenariat en fonction des problématiques éducatives à traiter.



● Missions

- contribuer à [l'éducation à la citoyenneté](#),
- préparer le plan de [prévention de la violence](#),
- proposer des actions pour aider les parents en difficulté et lutter contre l'exclusion,
- définir un programme [d'éducation à la santé et à la sexualité](#) et de [prévention des conduites addictives](#).

Protection du milieu scolaire - Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) : ([Circulaire n°2006-197 du 30 novembre 2006](#))

● Composition

- personnels d'éducation, sociaux et de santé de l'établissement,
- représentants des personnels enseignants,
- représentants des parents,
- représentants des élèves,
- représentants de la commune et de la collectivité de rattachement.

Représentants des personnels enseignants, des parents et des élèves sont désignés par le chef d'établissement sur proposition des membres du conseil d'administration appartenant à leurs catégories respectives.

Partenaires

● Partenaires

Le CESC peut associer à ses travaux les partenaires compétents susceptibles de contribuer utilement à la politique

éducative et de prévention de l'établissement.

Présidence

Le CESC est présidé par le chef d'établissement.

Lien complémentaire

 [Les CESC sur le site EDUSCOL](#) 



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.